

Les Semences Au Cœur Des Débats

La conférence annuelle du GNIS du 10 janvier 2019 a été l'occasion de rappeler sa volonté d'ouverture, de transparence et d'avancées dans les objectifs qu'il s'était fixé en 2018 dans le cadre du [Plan de filière semences et plants](#).

Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients

La création au sein du GNIS d'un comité des enjeux sociétaux est l'occasion d'instaurer un dialogue structuré avec la société civile et les associations de consommateurs.

D'autre part, le GNIS est en pleine réflexion pour modifier sa gouvernance à partir de 2020.

Le GNIS favorise une offre variétale adaptée à l'agriculture biologique en faisant connaître cette offre, et informe sur les disponibilités en semences et plants bio et les dérogations accordées (www.semences-biologiques.org).

Innover pour accompagner les filières en transition agroécologique

Le GNIS sensibilise les étudiants à l'intérêt des sciences du végétal et de l'amélioration des plantes.

Il lance en février, en collaboration avec Agrocampus Ouest, un [MOOC](#) intitulé « Semences végétales, quels enjeux pour notre avenir ? ».

L'arrêt de la CJUE (Cour de Justice européenne) de juillet dernier concernant la mutagenèse et les nouvelles techniques de sélection risque de priver les obtenteurs d'outils efficaces pour qu'ils puissent apporter une contribution forte à la transition agroécologique. Il s'agit de méthodes à disposition des acteurs de l'amélioration variétale : pour enrichir la diversité cultivée, pour pouvoir se passer un jour des produits phytosanitaires, pour améliorer la qualité de notre alimentation. Si le GNIS espère que la décision du conseil d'Etat n'ira pas au-delà de l'arrêt de la CJUE, l'interprofession est surtout favorable à l'ouverture d'un vrai débat sur les nouvelles techniques de sélection et leur utilisation.

Le 10 janvier 2019

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Le GNIS soutient financièrement la conservation des ressources génétiques internationales et nationales et promeut le système de propriété intellectuelle ouvert de l'UPOV (Union pour la protection des obtentions végétales).

Le GNIS souhaite faciliter l'identification, l'accès et la reprise des variétés radiées au Catalogue en créant un fonds pour le maintien des variétés du domaine public n'ayant pas de mainteneur.

Le GNIS souhaite améliorer la diffusion de la biodiversité en proposant des évolutions de la liste d des variétés dites « sans valeur intrinsèque » et en assouplissant les conditions de production de semences certifiées par de petits opérateurs.

Performance et efficacité de la filière semencière française

- . 1^{er} pays producteur européen avec 360 000 hectares (380 000 en 2017)
- . 1^{er} exportateur mondial de semences agricoles (1,6 Md€ pour les campagnes 2017 et 2018)
- . 17 000 employés (2017 et 2018)
- . 3,3 Mds d'euros de chiffre d'affaires (2017 et 2018)
- . 18 615 agriculteurs-multiplicateurs (19 116 en 2017)
- . 73 entreprises de sélection (70 en 2017)
- . 255 entreprises de production (246 en 2017)

Les chiffres clés du GNIS

- . 56 ans au service de la filière
- . 226 représentants professionnels membres des sections
- . 41 associations ou fédérations professionnelles
- . 204 salariés

Le 10 janvier 2019

La force de la création variétale moderne est d'anticiper les conditions extrêmes que les plantes peuvent rencontrer pour mieux nourrir demain l'humanité.

Le GNIS EST AU CŒUR DE CES DEBATS

Retrouver le live tweet et les verbatim de la conférence de presse sur Twitter :

[#SemencesAuCoeurDesDebats](#)

A voir :

[Ce qu'est le GNIS en 2 min](#)

Contact :

Rosine DEPOIX – Chargée de mission médias
Tel : 01 42 33 88 29 - Mail : rosine.depoix@gnis.fr